

COMPTE RENDU DU COMITE TECHNIQUE LOCAL **du 26 avril 2016.**

Avant de commencer cette réunion, les élus CGT ont demandé que tous nous ayons une pensée pour Joëlle Bonneaud : « Joëlle était pour les élus CGT une camarade et amie. Mais elle était une élue du personnel en CAPL.

Avant la création de la DISI, elle siégeait en CTPL et en CHS depuis la mise en place en local de cette instance. En matière d'hygiène et sécurité, Joëlle était notre mémoire pour l'établissement Guichard.

Ordre du jour :

- Bilan de la réalisation du plan local de formation 2015.
- Présentation du plan local de formation 2016.
- Présentation du TBVS 2015 (TaBleau de Veille Sociale).
- Bilan de l'exécution budgétaire 2015.
- Communication du DUERP 2015 et présentation du PAP 2016.

Cette instance a été présidée par M.CHAPON.

Les responsables des ESI de Nevers, Limoges et Guichard étaient présents.

Le responsable de l'ESI de Parlette n'a pu être présent que le matin.

En préambule, vos représentants CGT ont lu une déclaration :

« Monsieur Le président,

Dans notre déclaration liminaire au CTL du 1^{er} mars, nous écrivions que le projet de loi travail est inacceptable et que la CGT le combattra. Plusieurs journées de mobilisation ont suivi en particulier le 31 mars où plus d'1 million de manifestants étaient dans les rues. La contestation demeure toujours vive, le gouvernement veut passer en force. Si cette loi passe, elle détruirait les droits sociaux collectifs et accroîtrait les inégalités ainsi que la précarité.

Ce mouvement de régression sociale concerne tou(te)s les salarié(e)s, dans le privé comme dans le public.

En témoigne les projets de la « fonction publique » qui veut imposer le RIFSEEP et, plus largement, les tentations de remettre en cause les droits et les garanties des fonctionnaires.

Dans le « public » aussi, la flexibilité est à l'œuvre !

Nos revendications de fonctionnaires, d'agents de la DGFIP, sont donc pleinement partie prenante de la lutte contre la loi « travail ». Elles ont les mêmes racines, elles ont les mêmes objectifs de justice, de progrès social et d'égalité de traitement des salarié-e-s.

Le seul mot d'ordre est le retrait de ce projet néfaste pour l'avenir de notre société.

À la DiSi Pays du Centre, la CGT appelle les agents à montrer leur opposition à toutes les régressions sociales en participant massivement à la journée de grève interprofessionnelle du 28 avril et à se joindre aux manifestations qui seront organisées sur l'ensemble du territoire.

Le 4 avril, grâce à l'affaire des PANAMA PAPERS, la France a découvert qu'il existait de la fraude et de l'évasion fiscale !!! Quelle nouveauté !!!

Depuis des années la CGT Finances Publiques ne cesse d'alerter sur les conséquences désastreuses des politiques fiscales menées qui vident chaque année la DGFIP de ses moyens, l'empêchant de réaliser ses missions.

Rappelons que la fraude fiscale est estimée de 60 à 80 milliards d'euros par an !!!

Pour la DGFIP la lutte contre la fraude fiscale n'est qu'une vitrine, un outil de communication. Dans les faits, il faudrait donner aux agents des Finances Publiques de vrais moyens de travailler.

Début avril, un hackathon sur le calcul de l'impôt sur le revenu avec mise à disposition du code source a été organisé par la société Etalab rattachée au Secrétariat Général de la Modernisation de l'Action Publique.

Les résultats de cet hackathon ont été présentés dans l'émission 'C dans l'air' du 5 avril d'un point de vue très partiel et très tendancieux. La crédibilité des informaticiens de la DGFIP a été lourdement attaquée.

Plusieurs médias ont continué de se faire échos de ces mensonges.

Il est inadmissible que la Direction Générale des Finances Publiques laisse passer l'idée que les informaticiens soient incapables de réussir à réaliser les projets dont ils ont la charge, et qu'il suffirait de réunir quelques informaticiens du privé volontaires pour changer les choses.

L'administration a fait paraître un compte rendu détaillé avec chiffres à l'appui qui rétablit la vérité. Mais ce compte-rendu est resté en interne.

Les agents attendent une réponse publique de la Direction générale afin de rétablir la vérité.

Face à cette attitude de la direction, faut-il comprendre que l'avenir des informaticiens agents de la DGFIP est menacée ?

La CGT rappelle ses revendications pour la sphère informatique :

- La réinternalisation des missions informatiques,**
- La création d'emplois qualifiés dans la sphère informatique,**
- Des moyens en formation adaptés aux enjeux techniques et technologiques modernes,**
- Les moyens matériels de travailler,**
- Le refus de l'interministérialité.**

À l'ordre du jour de cette réunion, nous avons la formation professionnelle.

Le 14 avril s'est tenu un GT national sur ce point.

Nos représentants nationaux ont dénoncé le manque de transparence de la part de l'administration. C'est-à-dire avant toute discussion de connaître exactement le but de ce groupe de travail et d'avoir connaissance précisément du ou des projets en cours.

Sans cette transparence, les représentants des personnels se posent tout naturellement certaines questions : Quel avenir est réservé aux formations initiales et continues ? Ne plus avoir de formation initiale ? Avoir de la formation à la carte ? Une mise en place d'une synergie entre les 3 types de formations (initiales, continues et examens-concours) ?

Comme d'habitude beaucoup de questions mais pas beaucoup de réponses !

Même problématique avec l'évolution des services, notamment sur la mise en place des plates-formes, les élus CGT de la Disi Pays du Centre attendent une réponse à la question posée au CTL du 1^{er} mars : Quel avenir pour les collègues du service budget-achat ? Votre réponse n'avait été que partielle.

Monsieur le Président, les agents ne sont pas uniquement des pions mais ce sont des femmes et des hommes qui sont inquiets pour leur avenir.

Trop souvent les élus des personnels se retrouvent face au fait accompli sans aucune possibilité d'interventions constructives pour l'intérêt des agents.

Le constat est encore fait d'un dialogue social tronqué aux finances publiques.

Sur les différents points à l'ordre du jour, les élus CGT interviendront en cours de débat. »

Les réponses du Président :

- Sur le projet de loi de Mme El Khomri, même réponse qu'au précédent CTL, il ne veut pas s'exprimer sur le sujet.

Sur la flexibilité dans la fonction publique, il estime que l'accompagnement lors de restructurations est favorable pour l'agent avec : le maintien à résidence, soutien en cas de changement de résidence, obtention d'une prime de restructuration, formation,...

Donc il considère que l'administration ou lui-même pour le niveau local ne traite pas les agents comme des pions.

Il prend pour exemple les suites données avec la perte de la mission formation professionnelle à la DISI.

Par conséquent, il n'est pas inquiet sur l'avenir des agents en charge de la mission budget-achat.

La CGT a bien compris que oui le seul agent qui restera en activité pourra basculer au service paye. Mais faudrait-il encore savoir quel est l'avenir du service paye à la DISI Pays du Centre ?

En effet avec la mise en place de la mutualisation, où sera implantée la plate-forme de SIRHIUS Paye ?

L'information que nous avons à ce jour d'une autre direction serait que Lyon récupérerait cette plate-forme et non plus Clermont-Fd. Nous demandons une information officielle.

Le Président affirme n'avoir aucune information et qu'à ce jour il est prématuré d'en discuter comme le centre de service partagé RH ne devrait se mettre en place qu'en 2019. Il ne communiquera qu'après avoir eu l'information officielle de la centrale. Il précise qu'une douzaine de plate-forme de est prévue.

- Sur la fraude fiscale, il nous explique que la DGFIP n'a pas les outils pour lutter au niveau européen. Par contre au niveau national, les emplois de vérificateurs ont été sanctuarisés donc pas de suppressions de poste. Des moyens ont été donnés pour être plus efficace. Concernant la formation, il estime positif la mise en place de tutorat entre les « jeunes » vérificateurs sortant de l'école et les vérificateurs « chevronnés ».

La CGT dénonce la réforme de l'enseignement à l'ENFIP concernant la formation des vérificateurs. La solution du tutorat peut être une bonne chose mais à condition de mettre les moyens en personnels ce qui n'est pas le cas. Actuellement les équipes de vérificateurs sont sous-dimensionnées.

- Sur l'hackathon, il comprend la colère des informaticiens de la DGFIP. Néanmoins dans la présentation de cette émission de TV, il considère que tout n'était pas négatif. Cela permet de mieux connaître les métiers de la DGFIP.

Il nous affirme qu'aucune menace plane sur l'avenir des informaticiens. Il n'y a pas de plan caché.

La CGT n'est pas convaincue !

Bilan de la réalisation du plan local de formation 2015 :

Le vivier de formateurs de la DISI est de 46 personnes.

La CGT souhaite avoir connaissance de la répartition du nombre de formateurs par chaque ESI.

Sur 360 agents, 266 ont participé à des formations contre 236 en 2014.

Formation locale => 595 nombre d'agents / 665,5 nombre de jours-agent de formation.

Formation nationale => 160 nombre d'agents / 386,5 nombre de jours-agent de formation.

La répartition par catégorie d'agents des participants :

A => 9 agents et 22,5 nombre de jours/agents
B => 295 agents et 453,5 nombre de jours/agents
C => 252 agents et 286 nombre de jours/agents

La formation était répartie en 2 types :

- Continue 869,5 jours (dont 125,5 relevant du CHS)
- Préparations de concours 182,5 jours.

La DISI a accueilli des élèves stagiaires ENFIP en formation initiale.(Inspecteurs, contrôleurs et PACTE)

À noter que 9 agents n'ont pas reçu de formation durant la période du 01/01/2013 au 31/12/2015 => agents en CLD/CLM ou partis en retraite ou recrutés en fin d'année 2015.

Le détail des formations par catégorie et métiers, également les préparations aux concours et examens avec les résultats nous a été présenté.
Les formations non réalisées sont reportées sur 2016.

Le nombre de demandes extérieures pour venir faire 1 stage à la DISI => 8 dont 6 émanées d'établissements supérieurs (IUT, BTS).

Présentation du plan local de formation 2016 :

Le plan de formation s'articule autour de 3 axes => vie de l'agent, pilotage et moyens, développements des compétences métiers.
S'ajoutent les formations CHSCT et préparations au concours.

A la demande des élus CGT, dans un but d'équité entre tous les agents de la DISI, la direction interrogera les services sociaux du 63 sur la possibilité de rattacher au stage d'initiative locale de préparation à la retraite les agents de la DISI des autres départements. Ce type de stage n'est pas proposé ailleurs.

Il ressort que ce sont les métiers informatiques qui sollicitent le plus la formation professionnelle.

Les représentants des personnels (2 CGT, 2 Solidaires, 2 FO) ont voté à une unanimité pour le plan de formation 2016.

Suite à cette réunion, les agents pourront consulter en ligne l'espace dédié sur la plate-forme mutualisée. La direction enverra un mail à tous afin de donner les explications.

Néanmoins les représentants CGT tiennent à disposition les documents étudiés lors de ce CT local.

Présentation du TBVS 2015 (TaBleau de Veille Sociale). :

Ce tableau doit permettre d'analyser d'éventuelles dégradations des conditions de vie au travail dans les services de la DISI.

Une présentation analytique a été faite des indicateurs sur les 3 dernières années.

Les données sont extraites notamment d'AGORA, des entretiens professionnels, etc...

Ces indicateurs sont regroupés soit sous « Santé, sécurité et conditions de vie au travail », soit « Relations professionnelles », soit Relations sociales ».

En résumé la CGT est intervenue pour démontrer le manque de corrélation entre les résultats du baromètre social 2015 (enquête menée auprès des agents sous anonymat) et ce TBVS.

En effet, d'après les indicateurs dans le chapitre « relations professionnelles », prenant en compte le nombre très faible de refus de l'entretien professionnel et celui des recours l'analyse faite est que tout va très bien dans les services....alors que les résultats du baromètre social démontrent au contraire des problèmes... !

Par contre les nombres croissants d'heures écrêtées et de jours mis sur les CET démontrent bien un problème de sous-effectifs mainte fois dénoncé par la CGT.

La CGT demande à avoir cet indicateur par service et dénonce que les effectifs de la DISI et que des agents doivent faire de plus en plus d'heures.

Les heures écrêtées automatiquement par AGORA sont réintégrées pour la majorité.

La CGT demande également à avoir connaissance des demandes de changement de service dans un même ESI. À ce jour, nous avons communication uniquement des demandes de changement d'établissement.

La CGT dénonce une fois de plus le manque d'informations donnée aux représentants dans les ESI. Pour répondre à notre revendication, le Président se propose d'organiser des réunions informelles si nous voulons.

En synthèse, les représentants CGT ont rappelé que mieux que tous ces chiffres et pourcentages les élus des personnels sont le baromètre social de la DISI. Mais faut-il que la direction nous écoute et prenne en compte nos propos ?

Les représentants CGT tiennent à disposition les documents étudiés.

Bilan de l'exécution budgétaire 2015 :

DGF => 1 451 654 € (1 471 744 € en 2014) soit une baisse de 1,37 %.

La baisse en réalité plus importante => 7,75 % (2015 : 1 176 169€ contre 2014 : 1 274 779€)

En effet dans la totalité est compris les imprimés (AGIM) à Limoges => 275 485€

Les abondements hors DGF ont été plus important => 208 523€

La répartition des dépenses :

50,21 % immobilier

27,11 % métier

17,26 % fonctionnement

5,42 % informatique

Les représentants CGT tiennent à disposition les documents étudiés.

Questions diverses :

Communication des départs en retraite validés d'ici la fin 2016 :

ESI Guichard => 4 cadres C administratifs, 1 B prog

ESI Parlette => 1 cadre C administratif, 1 B PAU, 1 B prog

ESI Limoges => 1 B PAU, 1 B prog

ESI Nevers => 0

DISI => 1 Insp

La CGT demande à avoir :

– connaissance à chaque instance des départs en retraite.

– le tableau des emplois de DISI pays du Centre avant la tenue des CAPL d'affectations de juillet.

=> la direction fera le nécessaire.

Cartographie des agents à temps partiels => 20 % d'agents en temps partiels

DISI siège : 4 sur 21 (1:A, 3:C)

ESI Guichard : 43 sur 136 (2:A, 11:B, 30:C)

ESI Nevers : 11 sur 76 (2:A, 3:B, 6:C)

ESI Parlette : 7 sur 61 (1:A, 6:B)

ESI Limoges : 8 sur 71 (1:A, 6:B, 1:C)

La CGT a soulevé les problèmes que peuvent rencontrer les collègues dans les CID excentrées avec les directions locales. Il est important que la direction de la DISI intervienne pour soutenir et résoudre les problèmes rencontrés par nos collègues car l'éloignement avec la DISI ne facilite pas leurs missions.

Si vous désirez avoir des précisions sur des points traités lors de CTL, ne pas hésiter à nous contacter !

Vos élus CGT présents à cette réunion:

Pascale Baldo et Francis Reix (remplaçant de Luc Barré) en qualité de titulaires

Laurent Vermande en qualité de suppléant.

Sylvie Marcel en qualité d'expert.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Tracts et compte-rendu sont en ligne sur : <http://www.financespubliques.cgt.fr/631/>

